

Ce qui m'a valu cette distinction, c'est le fait de m'être déclaré incapable d'apprécier tout ce qu'il y a de beauté, de clarté, de mérite enfin, dans les lignes suivantes :

“Projet de bulletin de votation à l'usage du Collège des Médecins et Chirurgiens.

“A l'encontre du bureau provincial, nous croyons les médecins assez intelligents pour comprendre ce bulletin ; nous dirons seulement quelques mots sur les avantages qu'il pourrait offrir. Nous supposons que par un miracle difficile à comprendre, notre bulletin est adopté par le bureau provincial, et que l'élection se fait par districts. Le bureau est assemblé et l'élection commence. Le ou les secrétaires déposent devant les scrutateurs les bulletins qu'on leur a envoyés par la malle (les médecins sont assez intelligents pour cela). Ces bulletins sont imprimés sur papier-toile, afin qu'on ne lise pas au travers et que leur manipulation soit facile, et tout bulletin dont le *couvert* qui porte sur le revers le nom du district n'est pas parfaitement adhérent est déclaré nul. Les scrutateurs constatent que le médecin qui signe le *certificat* est bien sur la liste du trésorier, c'est-à-dire a bien droit de vote, enlèvent le certificat en déchirant la ligne de perforation qui le sépare du *bulletin* et jettent celui-ci non dépouillé dans l'urne. Les certificats sont ensuite classés par district et conservés pour le contrôle de la votation. Les bulletins, qui portent sur le *couvert* le nom du district, sont classés, puis on constate que leur nombre correspond bien à celui des certificats, afin qu'il n'y ait pas d'erreurs. A ce moment, on est bien sûr que tous les votes sont authentiques et réguliers ; l'on ne pourra pas, en les ouvrant, identifier le voteur, puisque le certificat n'y est plus, et l'on saura que chaque voteur a voté pour son district et non pour un autre, puisque les chiffres correspondent. On dépouille alors le scrutin. Chaque bulletin est ouvert comme un télégramme, en déchirant les bords perforés, et l'on enregistre les votes. Lorsque le résultat des élections est annoncé, les gouverneurs élus se réunissent et nomment leurs officiers.”

Ami lecteur, si tu ne comprends pas tout à fait, garde-toi bien de l'avouer, mais sois convaincu que c'est dû à l'étroitesse de ton *intellect* et à ta négligence coupable envers la belle langue iroquoise, surtout, dis que tu comprends bien, que c'est beau, inefable, attendrissant ; si non, tu auras le fouet, toi *itou*.

Quant à moi, par mon *pénible aveu*, ayant blessé M. le *rédacteur en chef* dans ses légitimes prétentions d'écrivain distingué, il est évident que je ne pouvais être autre chose qu'un imbécile ! Mon Dieu, j'y consens, c'est clair, ça ce voit d'ici. Pourquoi perd-t-il un temps précieux à me le dire ? Je m'en aperçois... moi.

J'admets que j'ai eu tort, je me rétracte humblement et c'est pour que le public médical puisse juger de toute l'énormité de mon crime que j'ai reproduit cette célèbre description.

C'est sans doute un chef-d'œuvre... pour les intelligences supérieures.

Allons ! Maintenant ne me faites donc plus de peine comme ça. Songez donc un peu qu'il est plus conforme à la charité chrétienne et à votre dignité de *rédacteur en chef*, doué d'une intelligence supérieure, de vous montrer bon, doux, voire : “*généreux*,” envers des malheureux que la nature a traités en marâtre.

Soyez convaincu que je ne vous en veux pas. Au contraire, je vous souhaite, dans votre brillante carrière de journaliste, d'avoir toujours à vos côtés un ami charitable et dévoué qui veille constamment sur vous.

Dr. E. E. LAURENT.

Montréal, 31 août 1896.